

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00710 Numéro SIREN : 821 908 159 Nom ou dénomination : 6NAPSE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2024 sous le numéro de dépôt 838

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 6NAPSE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 voie DE L'INNOVATION 27100 VAL-DE-REUIL		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 1 9 0 8 1 5 9 0 0 0 1 4		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/07/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA			
Frais d'établissement *				AB		AC	
Frais de développement *				CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires				AF		AG	
Fonds commercial (1)				AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles				AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				AL		AM	
Terrains				AN		AO	
Constructions				AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				AR		AS	
Autres immobilisations corporelles				AT		AU	
Immobilisations en cours				AV		AW	
Avances et acomptes				AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				CS		CT	
Autres participations				CU		CV	
Créances rattachées à des participations				BB		BC	
Autres titres immobilisés				BD		BE	
Prêts				BF		BG	
Autres immobilisations financières*				BH		BI	
TOTAL (II)				BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements				BL		BM	
En cours de production de biens				BN		BO	
En cours de production de services				BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis				BR		BS	
Marchandises				BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes				BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)*				BX		BY	
Autres créances (3)				BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé				CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				CD		CE	
Disponibilités				CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)*				CH		CI	
TOTAL (III)				CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations		(V)		CM			
Ecart de conversion actif*		(VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6NAPSE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 142 440)	DA	142 440
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	97 614
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 606
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	414 370
	Report à nouveau	DH	(218 810)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	189 877
	Subventions d'investissement	DJ	323 783
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	959 882
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	770 474
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	1 273 890
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	210 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	260 973
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	47 427
	Autres dettes	EA	243
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 563 573
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 523 455
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 073 347
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 6NAPSE</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 820 448	FH		FI	2 820 448	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 820 448	FK		FL	2 820 448	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	16 906	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 205	
	Autres produits (1) (11)					FQ	227	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 844 787
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 325 941	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	18 629	
	Salaires et traitements*					FY	706 577	
	Charges sociales (10)					FZ	306 604	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	474 515
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	31	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 832 299
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	12 487	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 263	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 263	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 079	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 079	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 816)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 671	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 6NAPSE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	79 716	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	79 716	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	104	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	104	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	79 612	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(103 594)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 926 766	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 736 889	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	189 877	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	2 967
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 204
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				104		
Subventions d'investissement virées au résultat					79 716	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	104
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	104
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	79 716
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	79 716

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	31 651	KE		KF	4 502
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions	KJ		KK		KL	
	Sur sol propre	Dont Composants	L9				
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						
	Matériel de transport*						
	Matériel de bureau et mobilier informatique						
	Emballages récupérables et divers *						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL III	LN	2 731 694	LO		LP	304 863
	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	162 087	8V		8W	44 520
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	6 695	IU		IV	12 831
	TOTAL IV	LQ	168 783	LR		LS	57 352
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	2 932 130	ØH		ØJ	366 717
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	LZ
	Constructions			MA		MB	MC
	Sur sol propre	IQ					
	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF
	Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	130	MJ		MK	ML
	Autres immobilisations corporelles			MM		MN	MO
	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU					
	Matériel de transport	IV		MP		MQ	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	MU
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY	162 257	MZ		NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	NF
	TOTAL III	IY	162 387	NG		NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations	IO		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	II		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	2G
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	162 387	ØK		ØL	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/07/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 6NAPSE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	31 651	PF	200	PG		PH	31 851
TOTAL I		RK	31 651	RM	200	RN		RO	31 851
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 080 330	QA	441 701	QB	1	QC	1 522 030
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	77 903	QE	29 052	QF		QG	106 955
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 248	QM	3 561	QN		QO	16 810
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 171 482	QV	474 315	QW	1	QX	1 645 796
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 203 133	ØP	474 515	ØQ	1	ØR	1 677 647

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM					NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 6NAPSENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	02	03	05
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisations financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6NAPSE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	71 608	UM		UN	71 608			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	19 527	UV		UW	19 527			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	876 503		876 503					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	98 831		98 831					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	56 439		56 439					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	155 228		155 228					
	Groupe et associés (2)		VC	558 998		558 998					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	26 170		26 170					
	Charges constatées d'avance		VS	59 137		59 137					
	TOTAL			VT	1 922 443	VU	1 831 308	VV	91 135		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	770 474		280 248		490 225				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 004		13 004						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	210 564		210 564						
Personnel et comptes rattachés		8C	36 046		36 046						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 247		65 247						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	154 073		154 073						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 606		5 606						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	47 427		47 427						
Groupe et associés (2)		VI	1 260 885		1 260 885						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	243		243						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAL			VY	2 563 573	VZ	2 073 347		490 225			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	225 310	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS 6NAPSE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 3 523 456 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 189 878 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
2 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 652	4 502		36 154
Immobilisations incorporelles	31 652	4 502		36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 375 763	202 410	130	2 578 043
- Installations générales, agencements aménagements divers	176 172	102 454		278 626
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 502			17 502
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	162 257		162 257	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 731 695	304 864	162 387	2 874 171
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	162 088	44 521		206 608
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 696	12 832		19 527
Immobilisations financières	168 783	57 352		226 136
ACTIF IMMOBILISE	2 932 130	366 718	162 387	3 136 460

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 502	304 864	57 352	366 718
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 502	304 864	57 352	366 718
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		162 387		162 387
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		162 387		162 387

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL 6ENERGY 27100 Val de Reuil	23 541	-7 668	90,00	64 825
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	135 000		71 608		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 652	200		31 852
Immobilisations incorporelles	31 652	200		31 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 080 330	441 702	2	1 522 030
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 903	29 052		106 956
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 248	3 562		16 810
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 171 482	474 316	2	1 645 796
ACTIF IMMOBILISE	1 203 134	474 516	2	1 677 648

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 922 444 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	71 608		71 608
Prêts			
Autres	19 527		19 527
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	876 503	876 503	
Autres	895 667	895 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	59 138	59 138	
Total	1 922 444	1 831 308	91 136
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact à établir	114 872
Total	114 872

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 142 440,00 euro décomposé en 14 244 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 606	10,00
Titres émis pendant l'exercice	3 638	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 244	10,00

Le 15/06/2023, le capital a été augmenté de 3638 actions, il s'élève ainsi à 142 440€.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 563 573 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	770 475	280 249	490 226	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	13 005	13 005		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 565	210 565		
Dettes fiscales et sociales	260 973	260 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 428	47 428		
Autres dettes (**)	1 261 128	1 261 128		
Produits constatés d'avance				
Total	2 563 573	2 073 348	490 226	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	225 311			
(**) Dont envers les associés	1 260 885			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp electricité	8 275
Fnp locations	1 908
Fnp honoraires	7 074
Emprunt - interets courus	195
Pers. - dette prov cp/rtt brut	36 046
Ch sociales - dettes prov cp/rtt	15 539
Etat-CFE CVAE à payer	2 152
Total	71 189

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca loyers	39 585		
Cca entretien, maintenance	5 172		
Cca publicités	13 685		
Cca medecine du travail	696		
Total	59 138		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 404 900		2 404 900
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	415 548		415 548
TOTAL	2 820 448		2 820 448

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 240 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	104	
Subventions d'investissement virées au résultat		79 716
TOTAL	104	79 716

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Total	17	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 531 euro

6NAPSE
Société par actions simplifiée
Au capital de 142.440 euros
Siège social : PHARMAPARC - 2 voie de L'innovation
27100 VAL DE REUIL
821 908 159 RCS EVREUX

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à 189.877,69 euros :

- Au compte « Réserve légale » pour 3.638 euros
- Au compte « Report à nouveau » pour 186.239,69 euros

Le compte « Réserve légale » s'élevant après affectation à la somme de 14.244 euros.

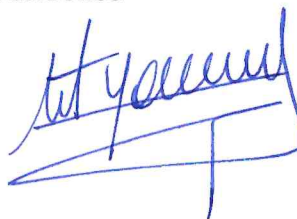
Le compte « Report à nouveau » s'élevant après affectation à la somme de (32.570,31) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024.

Certifié conforme
La Présidence





ELBEUF

11, rue d'Alsace B.P. 413
76504 Elbeuf cedex
T 02 32 96 52 00

LE NEUBOURG

56, rue de la République
27110 Le Neubourg
T 02 32 35 24 74

BOURG-ACHARD

62, rue de l'avenir
27310 Bosgouet
T 02 32 20 91 00

6NAPSE

PHARMAPARC – 2 Voie de l'innovation
27100 – VAL DE REUIL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023



contact@cogebs.com - www.cogebs.com

Société d'expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région de Rouen - Société de commissariat aux
Comptes inscrite auprès de la CRCC de Rouen

COGEBS ADEC EUROPE SARL AU CAPITAL SOCIAL 468 000 € - RCS ROUEN B 365 501 097 - SIRET 365 501 097 00064 –
TVA FR 74365501097 - NAF 6920Z



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée générale de la société 6NAPSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 6NAPSE relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous informons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



6NAPSE

Exercice clos le 31 juillet 2023

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Elbeuf, le 31 janvier 2024

Le commissaire aux comptes

COGEBS ADEC EUROPE

Représentée par Bénédicte BREANT DELIENS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	36 154	31 852	4 302	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 578 043	1 522 030	1 056 012	1 295 433
Autres immobilisations corporelles	296 128	123 766	172 362	102 523
Immobilisations corporelles en cours				162 257
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	135 000	135 000		
Créances rattachées aux participations	71 608		71 608	27 088
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 527		19 527	6 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 136 460	1 812 648	1 323 812	1 593 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	108		108	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	876 503		876 503	560 373
Autres créances	895 667		895 667	1 272 234
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	368 228		368 228	477 579
Charges constatées d'avance (3)	59 138		59 138	23 593
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 199 644		2 199 644	2 333 780
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 336 104	1 812 648	3 523 456	3 927 776
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	142 440	106 060
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	97 614	13 940
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 606	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	414 371	414 371
Report à nouveau	-218 810	-279 273
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	189 878	61 069
Subventions d'investissement	323 784	403 500
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	959 883	729 667
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	770 475	995 908
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 273 890	1 257 914
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 565	517 199
Dettes fiscales et sociales	260 973	174 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 428	249 518
Autres dettes	243	
Produits constatés d'avance		3 039
TOTAL DETTES	2 563 573	3 198 109
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 523 456	3 927 776
(1) Dont à plus d'un an (a)	490 226	3 198 109
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 073 348	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		122
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COGEBE ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Compte de résultat

	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 820 448	1 719 532
Chiffre d'affaires net	2 820 448	1 719 532
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 906	236 422
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 206	61 444
Autres produits	227	3 608
Total I	2 844 787	2 021 006
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 325 941	890 438
Impôts, taxes et versements assimilés	18 629	12 084
Salaires et traitements	706 577	584 545
Charges sociales	306 604	326 666
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	474 516	412 504
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	31	1 020
Total II	2 832 300	2 227 258
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 488	-206 252
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 263	465
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 263	465
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	8 079	6 562
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	8 079	6 562
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-5 816	-6 097
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 672	-212 349

COGEBE ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace - B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	79 716	163 784
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	79 716	163 784
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	104	
Sur opérations en capital		6 091
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	104	6 091
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	79 612	157 693
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-103 594	-115 725
Total des produits (I+III+V+VII)	2 926 767	2 185 254
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 736 889	2 124 185
BENEFICE OU PERTE	189 878	61 069
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 968	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
 11 Rue d'Alsace – B.P.413
 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 365 501 097 00064



Annexe

COGEBIS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Règles et méthodes comptables

SAS 6NAPSE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 3 523 456 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 189 878 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets :
2 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 12 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

COGEB S ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

COGEB S ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 652	4 502		36 154
Immobilisations incorporelles	31 652	4 502		36 154
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 375 763	202 410	130	2 578 043
- Installations générales, agencements aménagements divers	176 172	102 454		278 626
- Matériel de transport	17 502			17 502
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	162 257		162 257	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 731 695	304 864	162 387	2 874 171
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	162 088	44 521		206 608
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 696	12 832		19 527
Immobilisations financières	168 783	57 352		226 136
ACTIF IMMOBILISE	2 932 130	366 718	162 387	3 136 460

COGEBES ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 502	304 864	57 352	366 718
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 502	304 864	57 352	366 718
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		162 387		162 387
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		162 387		162 387

COGEBE ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 468 000€
 11 Rue d'Alsace – B.P.413
 76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
 SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL 6NERGY 27100 Val de Reuil	23 541	-7 668	90,00	64 825
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	135 000		71 608		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

COGEBE ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 652	200		31 852
Immobilisations incorporelles	31 652	200		31 852
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 080 330	441 702	2	1 522 030
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 903	29 052		106 956
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 248	3 562		16 810
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 171 482	474 316	2	1 645 796
ACTIF IMMOBILISE	1 203 134	474 516	2	1 677 648

COGEBE ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 922 444 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	71 608		71 608
Prêts			
Autres	19 527		19 527
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	876 503	876 503	
Autres	895 667	895 667	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	59 138	59 138	
Total	1 922 444	1 831 308	91 136
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact à établir	114 872
Total	114 872

COGEBS ADEC EUROPE
S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 142 440,00 euro décomposé en 14 244 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 606	10,00
Titres émis pendant l'exercice	3 638	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 244	10,00

Le 15/06/2023, le capital a été augmenté de 3638 actions, il s'élève ainsi à 142 440€.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 563 573 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	770 475	280 249	490 226	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	13 005	13 005		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	210 565	210 565		
Dettes fiscales et sociales	260 973	260 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 428	47 428		
Autres dettes (**)	1 261 128	1 261 128		
Produits constatés d'avance				
Total	2 563 573	2 073 348	490 226	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	225 311			
(**) Dont envers les associés	1 260 885			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp electricité	8 275
Fnp locations	1 908
Fnp honoraires	7 074
Emprunt - interets courus	195
Pers. - dette prov cp/rtt brut	36 046
Ch sociales - dettes prov cp/rtt	15 539
Etat-CFE CVAE à payer	2 152
Total	71 189

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca loyers	39 585		
Cca entretien, maintenance	5 172		
Cca publicités	13 685		
Cca medecine du travail	696		
Total	59 138		

COGEBEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€
11 Rue d'Alsace – B.P.413
76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX
SIRET : 365 501 097 00064



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 404 900		2 404 900
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	415 548		415 548
TOTAL	2 820 448		2 820 448

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 240 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	104	
Subventions d'investissement virées au résultat		79 716
TOTAL	104	79 716

COGEBES ADEC EUROPE

S.A.R.L au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Total	17	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 531 euro

COGEBS ADEC EUROPE

S.A.R.L. au capital de 468 000€

11 Rue d'Alsace – B.P.413

76504 ELBEUF SUR SEINE CEDEX

SIRET : 365 501 097 00064

